

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 29/99

ZIMBABWE

La société civile en proie à la répression gouvernementale

Index AI : AFR 46/07/99

Le Zimbabwe risque de s'enfoncer dans une crise des droits humains qui pourrait avoir des conséquences graves sur les États voisins, a déclaré aujourd'hui (8 février 1999) Amnesty International en appelant les chefs des États de l'Afrique australe à soulever de toute urgence cette question auprès du président Robert Mugabe.

« Si l'état de droit est bafoué au Zimbabwe, les conséquences s'en feront sentir dans les autres pays de la région, a affirmé l'organisation de défense des droits humains. Nous devons exhorter les dirigeants des États d'Afrique australe à prier leurs homologues zimbabwéens de réaffirmer l'importance de l'état de droit, de la liberté de la presse et de l'indépendance des autorités judiciaires. »

Quatre journalistes travaillant pour une publication indépendante ont été arrêtés le 8 février, à la suite de la parution d'un article qui, de l'avis des militaires, présentait sous un jour négatif l'intervention du Zimbabwe en République démocratique du Congo. Ces arrestations sont interprétées comme une nouvelle remise en question de la liberté de la presse.

Grace Kwinjeh, journaliste, et Fernando Goncalves, rédacteur en chef du Zimbabwe Mirror, ont été appréhendés dans les bureaux de cet hebdomadaire puis inculpés, aux termes de l'article 50 de la Loi draconienne relative au maintien de l'ordre, de « publication d'informations mensongères susceptibles de semer l'inquiétude et le découragement ».

Farai Mungazi, ancien rédacteur en chef, et Ibbo Mandaza, directeur de publication, ont été arrêtés pour les mêmes motifs. Farai Mungazi et Fernando Goncalves ont été libérés, mais Grace Kwinjeh et Ibbo Mandaza demeurent en garde à vue, sur ordre d'un haut responsable de la police.

Amnesty International pense que ces trois journalistes ont été interpellés pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression, et qu'ils doivent être libérés sans délai.

L'Organisation est d'autant plus inquiète pour l'intégrité physique des deux journalistes qui demeurent en détention que, trois semaines auparavant, d'autres journalistes avaient été arrêtés et torturés alors qu'ils avaient été remis entre les mains de l'armée. Mark Chavunduka et Ray Choto, qui travaillent pour le journal indépendant The Standard, ont subi des décharges électriques, ont été frappés et ont eu la tête plongée dans l'eau jusqu'à suffocation.

Le contexte

L'arrestation, survenue aujourd'hui, des quatre journalistes fait suite à une attaque cinglante formulée par le président Mugabe contre la société civile le 6 février 1999, à l'occasion d'une allocution télévisée d'une heure. Le président s'en est pris notamment à quatre juges de la Cour suprême qui lui avaient demandé de réaffirmer son engagement envers « l'état de droit » au Zimbabwe, des responsables militaires ayant violé trois arrêts de la Haute Cour demandant la libération de Mark Chavunduka, détenu de manière illégale par l'armée.

À la suite des allégations de torture infligée à Mark Chavunduka et Ray Choto, les quatre magistrats ont demandé au président Mugabe de confirmer que seule la police civile est habilitée à procéder à des arrestations, de condamner les actes de torture rapportés, de veiller

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 29/99

à ce qu'ils fassent l'objet d'une enquête, et de déclarer qu'il fait confiance aux autorités judiciaires indépendantes et à la police pour enquêter sur les allégations de crimes. Dans son allocution, le président Mugabe a au contraire demandé la démission des juges de la Cour suprême, s'en est pris à des journalistes et des défenseurs des droits humains blancs en jurant de prendre à leur encontre des « mesures sévères », et a paru fermer les yeux sur les sévices infligés aux deux journalistes par les militaires chargés de leur interrogatoire. Il a affirmé qu'il n'avait aucune instruction à recevoir des juges, sur quelque sujet que ce soit, et les a invités à démissionner pour embrasser une carrière politique. Il a attaqué des Zimbabwéens blancs en accusant nommément le directeur général du journal The Standard, Clive Wilson, et son directeur de publication, Clive Murphy – ainsi que David Coltart, avocat spécialisé dans la défense des droits humains, et Mike Auret, directeur national de la Commission catholique « justice et paix » – de manœuvres « malveillantes » destinées à renverser le gouvernement noir de son pays. Il a également critiqué le Royaume-Uni, l'accusant de saper la légitimité de son régime.

Le président a tenu les propos suivants : « Ils ont poussé à son comble notre sens de la tolérance raciale », et a averti qu'il prendrait des « mesures très sévères à leur encontre », propos qui laissent craindre que des mesures illégales ne soient engagées contre ces défenseurs des droits humains, qui n'ont commis aucune infraction prévue par la loi.

Grace Kwinjeh, Fernando Goncalves, Farai Mungazi et Ibbo Mandaza ont été appréhendés par la Criminal Investigations Division (CID, Division des enquêtes criminelles) de la police nationale. Ils ont été interrogés à la suite de la parution, dans l'édition du 30 octobre 1998, d'un article rapportant qu'un couple zimbabwéen avait reçu la tête de son fils, enrôlé dans l'Armée nationale du Zimbabwe et tué au combat en République démocratique du Congo.

Au cours des dernières semaines, les services de l'immigration ont exigé que tous les journalistes zimbabwéens et étrangers travaillant pour les médias internationaux présentent leur permis de travail et leur passeport, mesure interprétée comme une manœuvre destinée à intimider les correspondants étrangers. Ces derniers jours, Chen Chimutengwende, ministre de l'Information, Dumiso Dabengwa, ministre de l'Intérieur, et Sydney Sekeramayi, secrétaire d'Etat à la Sécurité nationale, ont menacé de promulguer de nouvelles lois en vue de restreindre la liberté des médias indépendants. I